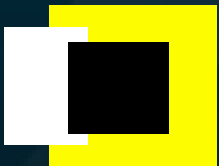


BENIN

AMNESTY
INTERNATIONAL



RAPPORT ANNUEL 2025



CONTACTS

info@aibenin.org
+229 64 42 02 63
www.amnestybenin.org
facebook.com/aibenin

SIÈGE

Carré 865 Immeuble
François GOMEZ,
Aïdjèdo, Cotonou, Benin

SOMMAIRE

Message du directeur exécutif d'Amnesty International
Bénin

I. PRESENTATION D'AMNESTY INTERNATIONAL BENIN

1. Amnesty International
2. Amnesty International Bénin

II. ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

1. Conseil d'administration
2. Secrétariat national
3. Amnesty International Bénin en ligne
4. Militantisme à Amnesty International Bénin

III. RESUME DES ACTIVITES DU PLAN OPERATIONNEL

1. Plaidoyers
2. Campagnes
3. Education aux droits humains en milieu
communautaire
4. Education aux droits humains en milieu scolaire
5. Formation sur la rédaction de recours
6. Projets spécifiques

IV. Témoignages

Message du directeur exécutif de Amnesty

International Bénin

En 2025, Amnesty International Bénin (AI Bénin) a poursuivi sa contribution à l'édification d'une société plus respectueuse des valeurs et principes des droits humains.

Nous avons renforcé notre plaidoyer pour la révision des dispositions du Code pénal qui entravent la liberté de manifestation et de réunion pacifique ; la révision des dispositions du Code sur le numérique en ses dispositions qui restreignent la liberté d'expression et le droit des médias en République du Bénin. Nous avons continué à demander l'humanisation des lieux de détention au Bénin ; l'indemnisation juste ainsi que des conditions de vie décentes pour les personnes affectées par les projets de développement.

En vue de contribuer à l'amélioration de l'accueil et de la relation soignant -soigné pour une meilleure jouissance du droit à la santé pour toutes et tous, nous avons mené diverses initiatives au nombre desquelles la co-construction et le lancement de la Charte illustrée des droits et devoirs des patients en République du Bénin dont notre organisation contribue déjà à la vulgarisation pour une effectivité de sa mise en œuvre.

Avec nos groupes locaux, vingt-et-un (21) projets communautaires ont été réalisés et plus de quatre-vingt-cinq (85) sensibilisations ont été menées dans les villages, auprès des communautés, sur divers sujets de droits humains d'importance locale : le droit à la santé, notamment la lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales ; la lutte contre la déscolarisation et la promotion du droit à l'éducation ; la protection des enfants contre les pires formes de travail ; la prévention des grossesses précoces et du mariage forcé ; la lutte contre la sextorsion ; ainsi que le droit à un environnement sain et à un cadre de vie décent, entre autres.

Grâce à nos comités et points focaux, nos actions de solidarité internationale ont porté des fruits.

Aussi, l'éducation aux droits humains en milieu scolaire progresse-t-elle et a de beaux jours devant elle. La formation sur la rédaction de recours, les initiatives des filles Etoiles des droits humains d'AI Bénin, la plateforme Amnesty Academy ont continué à outiller les jeunes et les populations sur diverses thématiques.

Dans le contexte des élections générales de 2026, nous avons et continuons d'attirer l'attention sur le respect des droits humains en période électorale. A cet effet, le manifeste des droits humains élaboré par notre organisation avec la participation de plusieurs autres partenaires de la société civile porte le rêve d'un engagement des formations politiques, des duos de candidats ainsi que des prochaines autorités municipales et communales, autour de diverses préoccupations de droits humains.

A l'orée de la nouvelle année, nous sommes enthousiastes à l'idée de poursuivre ces actions et davantage notre collaboration avec nos partenaires institutionnels, les autres organisations de la société civile, les médias, les communautés, les élus locaux, les groupements féminins, les leaders traditionnels, les enseignants, les jeunes, les femmes pour contribuer ensemble à créer un avenir meilleur en matière de droits humains, ici au Bénin et ailleurs dans le monde.

Toute l'équipe d'Amnesty International Bénin vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Dieudonné DAGBETO

I- PRESENTATION D'AMNESTY INTERNATIONAL BENIN

1- Amnesty International

Amnesty International est un mouvement mondial réunissant plus de dix millions de personnes qui agissent pour que les droits fondamentaux de chaque individu soient respectés. Présent dans plus de 160 pays et territoires, Amnesty International a été créée en 1961 par l'avocat britannique Peter Benenson suite à son indignation face à l'emprisonnement de deux étudiants portugais pour avoir porté un toast à la liberté.

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains. Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux »

Amnesty International forme une communauté qui a pour objectif de mettre fin aux violations des droits humains notamment la libération des prisonniers d'opinion.

2- Amnesty International Bénin

Amnesty International Bénin (AI Bénin) a été créé en 1990 dans un contexte historique majeur marqué par la Conférence nationale des forces vives de la nation. Il a bénéficié du soutien de Amnesty International qui a adressé un mémorandum à la commission constitutionnelle béninoise en mai 1990 pour promouvoir des garanties solides pour les droits humains dans la nouvelle constitution. Amnesty International Bénin sera officiellement reconnue par le ministère de l'intérieur le 10 février 1993 sous le n°93/0017/MISAT/DAI/SAAP-ASSOC de la loi de 1901. AI Bénin mène des activités de sensibilisation et d'éducation aux droits humains mais aussi de surveillance et de plaidoyer pour l'amélioration de la situation des droits humains au Bénin. Il a pour objectif d'assurer la continuité, l'effectivité et l'efficacité de l'action du mouvement international sur le plan national.

II- ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Amnesty International est administrée et gérée par son Conseil d'administration et son Secrétariat national

Le Conseil d'administration d'Amnesty International Bénin (AI Bénin) est l'organe de gouvernance chargé de superviser au niveau national, la réalisation de la mission et de la vision d'Amnesty International. Il veille au respect des politiques et normes de l'organisation et définit les grandes orientations politiques et stratégiques nationales. Il est composé de cinq membres (militants/militantes) élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans renouvelables une fois.

Le Secrétariat national est l'instance exécutive et de gestion d'Amnesty International Bénin.

1. Amnesty International Bénin en ligne

Amnesty International Bénin utilise les plateformes sociales comme canaux de diffusion et de partage d'informations sur la situation des droits humains au Bénin et dans le monde.

A travers des publications quotidiennes sur ses pages Facebook, WhatsApp, X, Instagram et Tiktok, AI Bénin renforce et pérennise sa présence en ligne.

Retrouvez-nous sur :

- **Facebook** : www.facebook.com/aibenin
- **Instagram**: <https://www.instagram.com/amnestybenin2021?igsh=eGw1dWlybmR5OTYx>
- **X** : [@Amnestybenin](https://twitter.com/Amnestybenin)
- **TikTok** : https://www.tiktok.com/@amnestybenin1?_r=1&t=ZM-92AyPYlylZs
- **WhatsApp** : <https://whatsapp.com/channel/0029Vac1RJT4IBhLj34FuO29>
- **YouTube** : <https://www.youtube.com/@AmnestyB%C3%A9nin>

Amnesty Academy

En dehors de ses canaux sociaux classiques, Amnesty International Bénin depuis cinq (05) années, dispose d'une application mobile d'éducation aux droits humains. Du nom de « Amnesty Academy », la plateforme dispense des cours sur Amnesty International et les notions de droits humains. Elle octroie des certifications et propose également des quizz à l'issue desquels les lauréats sont primés. Ces cours visent à renforcer les connaissances des internautes sur les droits humains.

Sur Amnesty Academy, en 2025, 166 cours ont été suivis par des participants depuis le Bénin. 77 nouveaux utilisateurs ont été enregistrés au Bénin et plus de 7315 personnes ont été touchées par la promotion des cours de la plateforme en ligne.

2- Militantisme à Amnesty International Bénin

Le militantisme au sein d'Amnesty International Bénin est un engagement en faveur des droits humains, qui repose sur la mobilisation des membres, des militants, et des entités locales à travers le pays. A cet effet, l'organisation soutient ses militants par le biais d'ateliers de réflexion, de formations exclusives et des dotations de matériels de communication/visibilité, etc.

a. Programme leadership et gouvernance pour la préparation d'une nouvelle génération de jeunes leaders pour la gouvernance au sein de la section

Dans une approche de promotion d'une gouvernance plus inclusive et responsable, la section béninoise de Amnesty International a initié en juin un programme de "Leadership pour futurs dirigeants d'Amnesty International Bénin".

Ce programme est conçu pour répondre à des défis réels au sein des sections.

Il a permis aux participants de se former aux principes fondamentaux du leadership, de la gouvernance, de la planification stratégique et opérationnelle.

Des thématiques essentielles telles que la gestion des crises et des risques, la promotion de la diversité et de l'inclusion, ainsi que la communication et le travail d'équipe ont également été abordées.

Pendant deux jours, les 29 et 30 juin, 13 militants retenus pour le programme ont pris part à cette formation.

Les participants ont désormais les outils nécessaires pour contribuer activement au renforcement de la stabilité de la Section et à l'accroissement de son impact dans la défense des droits humains.

Sur Amnesty Academy, en 2025, 166 cours ont été suivis par des participants depuis le Bénin. 77 nouveaux utilisateurs ont été enregistrés au Bénin et plus de 7315 personnes ont été touchées par la promotion des cours de la plateforme en ligne.

2- Militantisme à Amnesty International Bénin

Le militantisme au sein d'Amnesty International Bénin est un engagement en faveur des droits humains, qui repose sur la mobilisation des membres, des militants, et des entités locales à travers le pays. A cet effet, l'organisation soutient ses militants par le biais d'ateliers de réflexion, de formations exclusives et des dotations de matériels de communication/visibilité, etc.

a. Programme leadership et gouvernance pour la préparation d'une nouvelle génération de jeunes leaders pour la gouvernance au sein de la section

Dans une approche de promotion d'une gouvernance plus inclusive et responsable, la section béninoise de Amnesty International a initié en juin un programme de "Leadership pour futurs dirigeants d'Amnesty International Bénin".

Ce programme est conçu pour répondre à des défis réels au sein des sections.

Il a permis aux participants de se former aux principes fondamentaux du leadership, de la gouvernance, de la planification stratégique et opérationnelle.

Des thématiques essentielles telles que la gestion des crises et des risques, la promotion de la diversité et de l'inclusion, ainsi que la communication et le travail d'équipe ont également été abordées.

Pendant deux jours, les 29 et 30 juin, 13 militants retenus pour le programme ont pris part à cette formation.

Les participants ont désormais les outils nécessaires pour contribuer activement au renforcement de la stabilité de la Section et à l'accroissement de son impact dans la défense des droits humains.

b. Renouvellement des bureaux d'entités locales

A fin 2025, Amnesty International Bénin compte 969 militants et 52 groupes locaux présents dans 11 départements du pays.

Ces entités locales sont des moteurs d'actions et permettent de porter la voix du mouvement au sein des communautés.



Conformément aux dispositions des textes en matière de démocratie interne des groupes, l'organisation a procédé au renouvellement des bureaux de chacune de ses entités au mois de février.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du respect de la démocratie interne au sein des groupes. Elle a permis de rencontrer les membres de chaque groupe, de faire le bilan moral et financier des bureaux sortant et l'élection des membres des nouveaux bureaux ainsi que les passations de charges.

Dans cette dynamique les 15 et 16 février 2025, le Secrétariat national et le Conseil d'administration étaient sur le terrain pour procéder au renouvellement et l'installation des bureaux.



c. Renforcement de capacités des groupes



Courant les mois de février et mars, le secrétariat national a organisé une formation régionale à l'intention des membres des bureaux des groupes. L'objectif est de revenir sur l'essence du mouvement, les rôles et responsabilités de chaque membre de bureau, la dynamique de groupe et la contribution des groupes locaux à l'Education aux Droits Humains (EDH).

La formation s'est déroulée en trois phases dans trois villes du pays où les différents bénéficiaires ont été réunis en fonction de leur provenance : Parakou pour tous les groupes du Nord et des Collines, Dangbo pour les groupes de l'Ouémé et du Plateau et Cotonou pour les groupes du Zou, Mono, Couffo, Atlantique et du Littoral.

Une session de rattrapage a également été organisée les 22 et 23 mars pour 7 groupes.

d. Camp Jeunes 2025 d'Amnesty International Bénin

Le Camp des jeunes d'Amnesty International Bénin pour 2025 s'est tenu du 28 au 31 juillet 2025 à Grand-Popo. Il a réuni 55 participants venues des différentes entités d'AI Bénin autour du thème : Jeunesse et Cyber-engagement en faveur des droits humains.



Au programme : des panels de discussion, des ateliers thématiques, des projections vidéo et beaucoup d'activités sportives et culturelles. Retrouvez le magazine du camp de 2025 en libre téléchargement ici :

<https://www.amnestybenin.org/magazine-du-camp-jeunes-2025/>

d. Recyclage des nouvelles entités

Les 18 et 19 juillet 2025, nous avons organisé à Cotonou un recyclage à l'endroit des responsables des 12 nouvelles entités locales de Amnesty international Bénin, installées en 2024.

Ils étaient une soixantaine, venus de Kouandé, Glazoué, Paouignan, Dogbo, Agamè, Sèmè-Kpodji, Aguégoués, Adjarra, Porto-Novo, Zoungoué, Tatonnonkon et Kétou.



Ils étaient une soixantaine, venus de Kouandé, Glazoué, Paouignan, Dogbo, Agamè, Sèmè-Kpodji, Aguégoués, Adjarra, Porto-Novo, Zoungoué, Tatonnonkon et Kétou.

Durant ces deux journées riches en apprentissage et en partage, nous avons fait le bilan des actions menées par ces groupes depuis leur installation, avant d'échanger sur le mouvement, le militantisme, la gestion des groupes, l'éducation aux droits humains et nos principales campagnes.



e. Visites aux entités

Amnesty International Bénin intensifie sa présence sur le terrain. Les 20, 21, 28 et 29 septembre 2025, les équipes du Conseil d'Administration et du Secrétariat National ont effectué une tournée auprès des 52 groupes de Amnesty International Bénin. Cette tournée vise à renforcer les liens avec les militants et assurer la coordination des activités aux niveaux national et local. Les échanges sur le terrain ont permis d'obtenir des informations clés sur le fonctionnement des différents groupes, d'identifier les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre de leurs activités.

f. Slam pour les Droits Humains

L'édition 2025 du concours "Slam pour les droits humains" de Amnesty International Bénin a mis en relief la "Liberté d'expression" et "le Droit des patients".

Après étude des candidatures, Amnesty International Bénin a dévoilé en novembre la liste des 5 finalistes de la 5^{ème} édition du concours.



La finale et la remise des prix se feront en début 2026.

Le concours "Slam pour les droits humains" s'inscrit dans la stratégie d'Amnesty Bénin d'impliquer la jeunesse et la communauté artistique dans la défense des droits humains et de sensibiliser l'opinion publique à travers l'art.

Les comités

Amnesty International Bénin compte 04 comités.

a. Le Comité Enfants et Jeunes

Le Comité enfants et jeunes est un groupe de jeunes militants qui travaillent à la promotion et à la défense des droits humains au Bénin. Il organise des événements et des formations pour renforcer les compétences des enfants et jeunes en matière de militantisme et d'engagement et les sensibilisent aux enjeux des droits humains, notamment à l'ère du numérique.

Au cours de cette année 2025, le comité enfants et jeunes de AI Bénin a réalisé plusieurs activités.

■ Rencontre sur l'engagement des jeunes en faveur des droits humains

Le samedi 12 avril 2025, le comité enfants et jeunes d'Amnesty International Bénin a organisé une rencontre d'échange en faveur des droits humains. Au cours de la rencontre les participants ont été instruits sur la diversité des formes d'engagement, les qualités et attitudes du jeune militant.





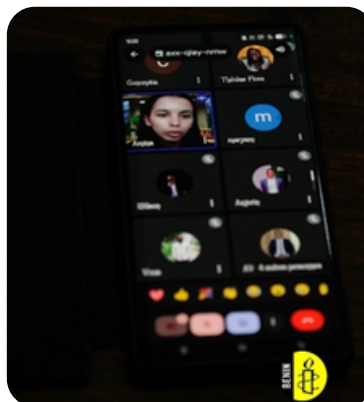
Le 16 juin, un visuel sur la Journée de l'Enfant Africain (JEA) a été réalisé accompagné d'un Quizz qui a permis de primer la lauréate du concours.



Lors de la Journée Internationale de la Jeunesse (JIJ), un quizz en ligne a été organisé par le Comité et a permis de primer une gagnante.

Célébration de la World Clean Up Day 2025

A l'occasion de la World Clean Up Day 2025, le comité des jeunes d'AI Bénin en collaboration avec ses pairs d'Amnesty Burkina-Faso et d'Amnesty Maroc, a organisé le samedi 20 septembre un webinaire sur la crise climatique. En ligne et en présentiel à la maison d'accueil xwéfa de Cotonou, les jeunes ont échangé autour de la thématique « Les jeunes face à la crise climatique : quelles actions locales pour un impact durable ? » et réfléchi à des solutions et initiatives durables en faveur du climat et la préservation de la planète.



■ Célébration de la World Clean Up Day 2025

Pour célébrer la journée internationale de la jeune fille, le comité enfants et jeunes d'Amnesty International Bénin a organisé à l'endroit des élèves du CEG 1 Dangbo une session d'éducation et de sensibilisation sur les droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR). Ce fut également l'occasion de présenter AI Bénin.



b. Le comité Femmes d'Amnesty International Bénin

Le Comité femmes d'Amnesty International Bénin est une entité clé de l'organisation. Il s'engage dans la défense et la promotion des droits des femmes et des filles au Bénin. Tout comme le comité des jeunes, il organise diverses initiatives et événements.

■ Forum national des femmes

Les 29 et 30 mars 2025, le comité femmes a organisé un forum national des femmes. Le forum a rassemblé un grand nombre de participantes venues de tous les départements du Bénin autour de la défense de la cause féminine.

La première animée par la journaliste et défenseure des droits humains Mme Hermione LIGAN, a permis d'explorer les différentes dimensions du leadership féminin. La seconde elle, aborde la thématique de 2025 de la Journée Internationale des droits de la Femme : pour toutes les femmes et filles : droits, égalité et autonomisation. Elle a été animée par l'experte-genre, Mme Ella WAMA MARA.



Les participantes au forum national des femmes ont également bénéficié d'une présentation détaillée de la stratégie Genre 2025-2029 d'Amnesty International Bénin et pris part à plusieurs ateliers de réflexions sur le leadership féminin et les défis liés à l'égalité des genres.

■ Causerie-Débat entre femmes « Atchakpodji Droits Humains »

Les 19 et 26 juillet 2025, le comité des femmes de Amnesty International Bénin a organisé, des rencontres d'échanges entre femmes. La première, intitulée « Atchakpodji Droits Humains » sur le leadership et l'autonomisation des femmes, a eu lieu à Parakou et a rassemblé une trentaine de militantes et sympathisantes de Amnesty International Bénin à travers une causerie-débat. Une seconde en ligne, sur le même thème a eu lieu sur le forum WhatsApp du comité femmes en ligne et a rassemblé 182 femmes du mouvement.



■ Campagne de sensibilisation et de plaidoyer sur le cancer du sein

Le comité femmes d'Amnesty International Bénin n'est pas resté en marge de la campagne mondiale « Octobre rose ». A cet effet, il a mené une campagne digitale destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.



Le Comité a également organisé le samedi 25 octobre 2025, à la place Tabéra de Parakou, une séance de fitness, suivie d'échanges éducatifs sur le cancer du sein. Les participantes ont eu droit à une présentation des facteurs de risques du cancer du sein, des démonstrations de techniques d'autopalpation et des dépistages gratuits.

c. Comité d'impulsion du web-activisme pour les droits humains (CIWA)

Le comité CIWA est spécialisé dans la vulgarisation des actions de Amnesty International Bénin sur la toile. Elle mène également plusieurs activités de sensibilisations en ligne.

■ Célébration de la journée internationale des droits des femmes

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, le CIWA en collaboration avec le comité femmes a organisé un Facebook live. Les discussions ont porté sur les droits, l'égalité et l'autonomisation des femmes.

La seconde discussion live en ligne du comité CIWA a porté sur le droit à la santé. Le live a réuni Eric-Orion BIAO, coordonnateur de l'Education aux Droits Humains à Amnesty International Bénin et Mylène HOLONOU, médecin, projet manager et a permis de lancer le challenge "Je connais mes droits" (JCMD). Les gagnants du challenge ont été primés le 10 décembre à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme.

**JOURNEE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES 2025**

**THEME POUR TOUTES LES FEMMES ET
LES FILLES : DROITS, ÉGALITÉ ET
AUTONOMISATION**

Moderateur
Salomon BONOU-GBO
Coordonnateur du CIWA
d'Amnesty International Bénin

Invitée
Nadège DJAGLO
Coordonnatrice du Comité femmes
d'Amnesty International Bénin

Invitée
Nadège KOUDJALE
Défenseure des droits des femmes et
des enfants. Ex Professionnelle Junior

LIVE
FACEBOOK

d. Comité Actions Urgentes et Solidarité Internationale (CAUSI)

Le Comité « Actions urgentes et solidarité internationale » d'AI Bénin a également mené plusieurs actions au cours de l'année 2025.

■ Recyclage des points focaux

Le 03 mai 2025, le Comité Actions Urgentes et Solidarité Internationale (CAUSI) a organisé en ligne, une session de renforcement de capacités pour ses points focaux. La session a réuni une trentaine de points focaux des diverses entités d'Amnesty International Bénin. L'historique, les objectifs et les modalités de réalisation des actions urgentes dans le mouvement ; les nouveaux médias au service des actions urgentes ; les techniques de prises de vues à AI Bénin et les objectifs de performance 2025 ont été abordés.



■ Webinaire sur la présentation des grandes lignes du rapport d'AI sur la peine de mort.



Le jeudi 08 mai 2025, le CAUSI a présenté à travers un Facebook live, les grandes lignes du dernier rapport mondial d'Amnesty International sur la peine de mort. Ce rapport révèle une hausse des exécutions par rapport à 2023.

Lien de téléchargement du rapport 2024 : <https://www.amnesty.org/fr/wp-content/uploads/sites/8/2025/05/ACT5089762025FRENCH.pdf>

En collaboration avec des militants d'autres entités, le CAUSI a également initié plusieurs campagnes en ligne pour réclamer justice pour des cas d'arrestation abusives dans des pays de la sous-région.

- Hashtag #**LiberezYahayaSheriff-Aminumaintenant !** " pour le chanteur Nigérian Yahaya Sheriff-Aminu, déclaré coupable et condamné à mort par pendaison après la diffusion sur WhatsApp d'une chanson dont les paroles sont jugées insultantes envers le Prophète Mahomet.
- Libération de Ghislain Duggary Assy : syndicaliste ivoirien condamné à deux ans de prison pour appel à la grève.
- Campagne de sensibilisation contre la vindicte populaire à travers la publication de plusieurs visuels et messages.
- Hashtag #FreeMoussa : le secrétaire général de l'organisation de la société civile "Alternatives Espaces Citoyens" (AEC) Moussa Tchangari
- Hashtag #FreeBoughalleb : journaliste tunisien détenu arbitrairement depuis 2024 pour diffamation contre le ministère des Affaires religieuses de la Tunisie.



III- RESUME DES ACTIVITES DU PLAN OPERATIONNEL

Les activités réalisées en 2025 sont en lien avec les objectifs stratégiques 2022 - 2030 du mouvement international et couverts. Elles portent sur divers plaidoyers, l'éducation aux droits humains en milieu communautaire et scolaire, les formations et la mise en œuvre de projets spécifiques.

1- Plaidoyers

a. Plaidoyer pour la révision du code numérique

La liberté d'expression au Bénin a fait l'objet de grandes restrictions en 2025 en raison de certaines dispositions de la Loi n° 2018-35 portant Code du numérique. En effet, cette loi punie d'une peine d'emprisonnement la publication de fausses informations en ligne.

Son application rigoureuse et abusive a permis l'arrestation et la condamnation de plusieurs citoyens, journalistes et activistes pour des publications en lignes. Elle a aussi conduit à la fermeture de plusieurs médias par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).



À l'occasion de la Journée Africaine des Droits de l'Homme (JADH) le 21 octobre, une conférence de presse a été organisée à Cotonou pour la présentation de quelques outils de plaidoyer pour l'amélioration de la situation des droits humains au Bénin. Il s'agit de la plaquette de plaidoyer pour la révision des dispositions du code du numérique qui restreignent la liberté d'expression et le droit des médias d'une part et la plaquette de plaidoyer pour la révision des dispositions du code pénal qui restreignent le droit de réunion pacifique d'autre part. À ces deux plaquettes s'est ajouté le manifeste d'engagements pour les droits humains 2026 – 2031 en prélude aux élections générales de 2026.

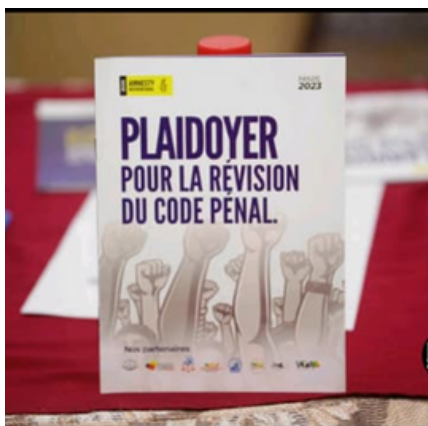


Retrouvez en téléchargement ici la plaquette de plaidoyer : https://lnkd.in/dggP_yKy

b. Plaidoyer pour la révision du Code pénal

Comme pour la révision du Code sur le numérique, Amnesty International Bénin a présenté à l'occasion de la célébration de la Journée Africaine des Droits de l'Homme la plaquette de plaidoyer pour la révision du Code pénal.

La plaquette de plaidoyer a été présentée au cours de diverses audiences à divers partis politiques et ministères. Retrouvez en téléchargement ici la plaquette de plaidoyer : <https://lnkd.in/dAJZ4Nd6>



c. Plaidoyer pour l'abolition de la peine de mort

Dans le cadre de la Journée mondiale contre la peine de mort, Amnesty International Bénin a organisé une marche pacifique à l'endroit de l'Etat du Nigéria



Munie de pancartes portant des messages de plaidoyer, plus d'une centaine de participants, composés de militants, sympathisants et membres d'Amnesty International Bénin ont marché de la place de l'amazone en direction de l'ambassade du Nigéria près le Bénin.

Un discours de plaidoyer a ensuite été prononcé par le Coordonnateur du CAUSI, Mario AYEKO devant une délégation de l'ambassade. À l'issue de cette allocution, le document de plaidoyer a été remis officiellement à la délégation de l'ambassade ainsi qu'un t-shirt symbolique de l'activité.



2- Campagnes

En 2025, Amnesty International Bénin a mené plusieurs campagnes en faveur des droits humains.

a. Expulsions forcées

Amnesty International Bénin mène depuis 2023, une campagne contre les expulsions forcées. Cette campagne cible en particulier les expulsions forcées réalisées dans le cadre des projets de développement et d'aménagement touristique sur le littoral du Bénin. En 2025, l'organisation a maintenu ses actions en faveur du droit d'indemnisation équitable et de relogement décent pour les victimes recommandé dans le rapport 2023 intitulé « Chassés pour planter des cocotiers : Expulsions forcées pour le tourisme et l'aménagement du littoral au Bénin ». Dans cette optique, le Secrétariat National a organisé une descente sur le terrain pour suivre l'évolution de la situation des victimes et s'entretenir avec les autorités locales.



La campagne digitale s'est poursuivie avec la signature de pétition "Dites non aux expulsions forcées au Bénin" ainsi que des rencontres de plaidoyers tenues avec les autorités. La campagne a recueilli au moins 24 375 signatures.

b. Humanisation des lieux de détention

En 2025, Amnesty International Bénin a intensifié sa campagne pour l'humanisation des lieux de détention. En début d'année, une évaluation à mi-parcours avec le bureau régional a fait la lumière sur les résultats des actions antérieures notamment le communiqué long (Extended Press Release) sur la situation des droits humains dans les prisons du Bénin publié le 1er août 2024 et diffusé auprès des partenaires diplomatiques et organisations de la société civile.

Les autorités béninoises ont annoncé :

- La réhabilitation de cinq maisons d'arrêt en conseil des ministres ;
- La signature du décret sur le régime des établissements pénitentiaires avec une bonne part au droit à la santé ;
- La signature du décret sur le travail pénitentiaire ;
- La modification du code procédure pénale pour la célérité des procédures judiciaires ;
- Les consultations foraines dans les prisons et maisons d'arrêts pour la protection du droit à la santé, etc.



La campagne numérique s'est poursuivie avec la promotion du lien de la pétition et des visuels d'appel à l'action via les réseaux et la presse. Au moins 36 739 signatures de pétitions ont été récoltées demandant aux autorités l'humanisation des lieux de détentions. À l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, un visuel d'interpellation sur la situation des femmes à la maison d'arrêt de Porto-Novo a été publié et promu sur les plateformes de l'organisation. L'exercice a été répété à la célébration de la journée de l'eau afin de réclamer le droit d'accès à l'eau dans les maisons d'arrêts. Un accent particulier est également mis sur la surpopulation carcérale qui viole les règles Nelson Mandela des Nations Unies relatives au traitement des détenus.

La campagne 2025 soutient donc l'amélioration des conditions de détention et l'accès aux soins de santé pour tous les détenus.



c. Droit à la santé pour tous et lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales

Avec la signature, le 04 décembre 2024, d'un mémorandum d'entente entre l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé (ARS) et Amnesty International Bénin pour l'élaboration d'une Charte des droits et devoirs des patients au Bénin, appuyée techniquement et financièrement par Amnesty Bénin, la campagne entamée en 2024 a progressé en 2025.

Cette charte, qui fait partie intégrante du dispositif de sécurité des patients, est un outil essentiel dont l'objectif est de renforcer la connaissance des populations en matière de droit à la santé et de promouvoir le respect des droits des patients dans les établissements de soins. Elle précise également les devoirs des patients dans leurs relations avec les professionnels de santé et les structures sanitaires.

Pour garantir l'inclusion de la charte, un atelier d'élaboration a été organisé avec la participation du ministère de la santé, de plusieurs organisations de la société civile, des représentants des usagers des centres de santé, des associations de soignants, des mutuelles de santé, des organisations de personnes handicapées, etc.



Après la validation du contenu par le collège de l'ARS et par le Cabinet du ministre de la Santé, la charte a été officiellement lancée le 23 septembre 2025 à Cotonou, avec une remise officielle au Ministre. Le lancement, organisé par Amnesty International Bénin en collaboration avec l'ARS, a connu la présence du Directeur Exécutif d'Amnesty International Bénin, du Président de l'ARS, du ministre de la Santé, du représentant résidant de l'Organisation Mondiale de la Santé, les membres du collège de l'ARS ainsi que l'ensemble des acteurs ayant pris part à l'élaboration du document.





À la suite de son lancement, une vulgarisation active et des séries de sensibilisations ont été entreprises aussi bien par l'ARS que par Amnesty International Bénin. Dans ce cadre, trois (03) formations à l'endroit de 202 Agents de Santé Communautaires Qualifiés (ASCQ) et 13 coordonnateurs des groupes locaux de Amnesty International Bénin ont été organisées à Cotonou, Allada, Parakou et Kandi, avec pour objectif de faciliter la formation des relais communautaires et la sensibilisation des communautés à la base.







En complément à ces formations, des **messages SMS comportant un lien** de téléchargement de la Charte ont été diffusés via les réseaux téléphoniques auprès de **44 500 personnes**, leur permettant d'accéder directement au document et de l'avoir en leur possession.

d. Écrire pour les droits

La campagne "**Écrire pour les droits**" (Write for Rights) est la plus grande campagne annuelle de Amnesty International en faveur des droits humains à travers le monde. Au Bénin des centaines de militants ont été mobilisés en 2025 à travers tout le pays autour de 08 cas graves de violations des droits humains.

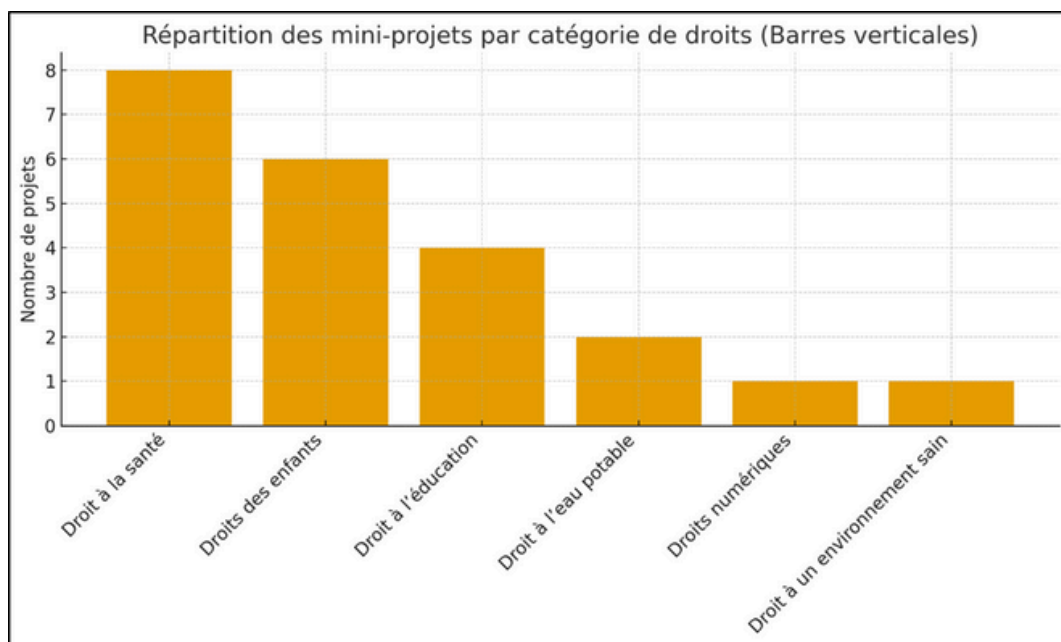


Pour l'édition de 2025, le secrétariat national de la section béninoise a organisé un **renforcement de capacités** en ligne des membres de bureaux des entités locales.



3- Education aux droits humains en milieu communautaire

Cette année, Amnesty International Bénin s'est inscrit dans la continuité de l'approche expérimentale d'éducation aux droits humains mise en œuvre sur la période 2024-2025. Cette approche a abouti avec l'appui des groupes locaux à la mise en œuvre de 21 mini-projets pour un total d'environ 85 activités réalisées en faveur des communautés béninoises à la base portant sur les différentes thématiques présentées dans le graphique ci-après :



Au total, 28.898 personnes ont été directement impactées par une ou plusieurs activités des groupes locaux d'Amnesty International Bénin.

Le déploiement des projets en 2025 a permis d'atteindre plusieurs résultats importants grâce à l'appui de plusieurs institutions et structures étatiques de protection ainsi que des organisations sœurs de promotion des droits humains.

Parmi les résultats significatifs obtenus à travers la mise en œuvre des mini-projets en 2025, nous pouvons citer :

- La formation de 45 chefs villages d'Adjohoun sur les 66 que compte la commune, portant sur les droits des enfants et le renforcement de la veille communautaire contre le trafic et l'exploitation des enfants.
- La sensibilisation de 40 prêtres vodoun de Adjarra, Avrankou et Porto-Novo sur les droits des enfants et la protection des enfants engagés dans les processus d'initiation culturelle.

- La réalisation et la diffusion de plusieurs émissions radio interactives et de spots radiophoniques sur le droit à la santé, le droit à un environnement sain, le droit à l'éducation et le droit à l'eau potable dans les localités de Adjohoun, Agbangnizoun, Akodéha, Agamè, Natitingou, Tanguiéta, Parakou, Dangbo et Calavi ont permis de renforcer la sensibilisation des communautés et d'améliorer les connaissances des droits humains.
- Le renforcement des capacités de 60 relais communautaires de Adjarra et Avrankou sur la veille contre l'enlèvement des enfants pour des initiations culturelles.
- La formation et la sensibilisation de plus de 100 jeunes, ainsi que le déploiement d'une campagne en ligne sur les dangers du numérique et l'autoprotection en ligne touchant plus de 25 045 personnes.
- La distribution de plus de 2 700 supports pédagogiques sur les dangers liés à l'exploitation des enfants et sur le droit à l'éducation.
- Plusieurs associations d'artisans de la commune d'Abomey-Calavi ont bénéficié de trois différents renforcements de capacités sur les dispositions normatives et législatives relatives à l'accueil des jeunes apprentis dans les ateliers de formation avec l'appui de la Direction Départementale du Travail de l'Atlantique (DDTA).
- La promotion d'un environnement physique sain et sécurisé et la contribution à la fermeture de plusieurs fosses ouvertes mettant les populations en danger dans la commune de Pobè.



Rencontre avec les dignitaires religieux de l'Ouémé pour la promotion et le respect des droits des enfants engagés dans les rites d'initiation culturelle.



Sensibilisation des artisans et patrons d'ateliers de Abomey - Calavi sur l'exploitation des enfants et l'âge requis pour travailler dans les ateliers de formation

4- Education aux droits humains en milieu scolaire

En 2025, Amnesty International Bénin a poursuivi son étroite coopération avec le ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP). Une collaboration actée par la signature d'une convention pluriannuelle entre les deux parties en août 2024.

Dans cette optique, la chargée éducation aux droits humains en milieu scolaire a tenu au premier trimestre de l'année une réunion de planification avec le point focal AI Bénin du MESTFP. A la suite de cette rencontre plusieurs activités ont été réalisées.

a. Ateliers de renforcement de capacités et d'échanges avec les directeurs départementaux, les directeurs de collèges et les encadreurs des clubs scolaires.

Dans le but d'améliorer l'éducation aux droits humains (EDH) en milieu scolaire, Amnesty International Bénin avec l'appui du MESTFP a organisé deux (02) séances d'informations et d'échanges avec les directeurs départementaux, directeurs de collèges et encadreurs de clubs scolaires.



Le premier atelier s'est tenu à Parakou les 17 et 18 octobre 2025 avec 04 directeurs départementaux, 20 directeurs de collèges et 20 encadreurs de clubs scolaires de la zone nord (Atacora, Borgou, Collines et Donga).



Le second atelier de renforcement a eu lieu les 22 et 23 octobre 2025 à Bohicon. Il a réuni 07 directeurs départementaux, 47 directeurs de collèges et 47 encadreurs de clubs scolaires des départements de l'Atlantique, du Littoral, du Mono, du Couffo, de l'Ouémé, du Plateau et du Zou (zone sud).

Ces ateliers ont permis d'aborder avec les participants les différentes techniques d'identification, de planification et de mise en œuvre des activités d'Education aux Droits Humains ; l'utilisation du manuel d'animation des clubs scolaires et écoles amies des droits humains ainsi que les défis communs liés à l'année académique 2025-2026.



b. Rentrée des clubs scolaires



Cette année, le lancement officiel de la rentrée des clubs scolaires a eu lieu au CEG 1 Bohicon le vendredi 24 octobre 2025 pour le compte de l'année académique 2025-2026. A cette cérémonie, étaient présents les élèves, la direction départementale de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle du Zou, les directeurs des collèges des CEG 5 Bohicon, CEG Sinwé et CEG 1 Zogbodomey, les enseignants encadreurs et les présidents des associations de parents d'élèves.

À la suite du lancement officiel, chaque collège et lycée partenaire ont également procédé à leur rentrée scolaire avec la contribution des encadreurs et des membres du staff de AI Bénin. Ces séances ont permis de constituer les nouveaux bureaux des clubs et d'établir un planning des activités prévues pour l'année scolaire.



Des supports pédagogiques et de communication notamment des bâches, des chasubles sont fournis afin d'assurer une meilleure visibilité des clubs au sein des collèges et lycées concernés. Du matériel didactique tel que des bandes dessinées portant sur les droits à la santé et à l'éducation, des livrets du "Champion des droits humains", des plaquettes illustratives sur la liberté d'expression sont également mis à disposition.

c. Le Quart d'heure sur le droit à un environnement sain

Au total, 5687 élèves dont 2793 filles et 2894 garçons de 67 collèges et lycées du Bénin sont formés sur le lien entre le droit à la santé et le droit à un environnement sain pour leur bien-être au cours de causeries éducatives.



Dans chaque collège, les causeries éducatives ont combiné discussions-débats et transmission de connaissance

par le biais d'un facilitateur formé à cet effet. Les élèves ont ensuite été soumis à une compétition pour évaluer leur niveau de compréhension et d'assimilation.

Au cours de l'année 2025, plusieurs initiatives de sensibilisations, de formations ainsi que des missions de suivies ont été organisées.

Environ 5000 élèves ont été impactés par les différentes causeries et sensibilisations réalisées à travers les programmes « écoles amies des droits humains » (EADH) et les clubs scolaires.

Des membres du groupe EADH du CEG Houndjava ont également été reçus en audience par le Maire de la commune de Ouidah dans le cadre de leur plaidoyer pour la construction de la clôture de leur établissement. À l'issue de cette rencontre, le Maire s'est engagé à inscrire cette construction dans le budget communal 2026.

5- Formation sur la rédaction de recours

La 7ème édition sur la formation des recours a été organisée les 4 et 5 avril à Parakou, puis les 04 et 05 octobre à Cotonou. Ces deux étapes ont réuni une cinquantaine de participants dans chacune des deux régions. La formation a abordé les généralités sur les droits humains, l'essentiel des instruments et mécanismes de protection, ainsi que leurs procédures de saisine.

Elle a allié ensuite théorie et pratique permettant aux participants d'avoir une maîtrise de la rédaction de recours. Conformément aux critères de sélection, au moins 25 restitutions ont été organisées par les participants des deux régions pour environ 250 bénéficiaires à raison d'une dizaine en moyenne par séance.



6- Projets spécifiques

D'autres initiatives ont également été mises en œuvre au cours de l'année.

a. Promotion du droit à l'éducation des enfants et lutte contre la déscolarisation dans la Donga

En 2025, Amnesty International Bénin a intensifié ses efforts pour promouvoir le droit à l'éducation dans la Donga. Le projet "Promotion du droit à l'éducation des enfants et lutte contre la déscolarisation dans la Donga" entamé en 2023, s'est attaqué aux diverses causes structurelles de la déscolarisation notamment la pauvreté, les mariages précoces et la migration. Il cible spécifiquement le département de la Donga qui détient le taux d'abandon scolaire le plus élevé du pays (environ 25,1%) et 6 collèges d'enseignements collaborent dans sa mise en œuvre.

Cette année le suivi des activités des corps « Stop déscolarisation » a permis d'identifier 449 élèves à risque d'abandon sur l'année scolaire 2024-2025, soit un taux d'environ -18% de moins que l'année précédente. Pour favoriser le maintien en classe de ses élèves, un suivi de proximité a été organisé auprès de 247 parents d'élèves concernés afin de renforcer le suivi à la maison et d'éviter le décrochage. Des causeries éducatives ont été organisées avec les élèves et les membres des clubs scolaires afin de renforcer l'assiduité, la ponctualité et la discipline. Au cours des causeries éducatives, 437 élèves ont été touchés par les thèmes liés au droit à l'éducation.

En milieu communautaire plusieurs activités en direction des parents et des leaders religieux ont permis d'entretenir les participants sur le soutien parentale et communautaire nécessaire pour faciliter la réussite scolaire aux apprenants. Ces sensibilisations ont permis de toucher 664 parents d'élèves, d'élus locaux et de leaders communautaires (253 hommes et 411 femmes).





En septembre 2025, un atelier de formation à l'endroit des bureaux des associations des parents d'élèves, des acteurs éducatifs sur le mode de fonctionnement et la prise en main du corps « Stop Déscolarisation » a été organisé dans le but d'assurer la pérennisation et l'appropriation de l'approche Corps « Stop Déscolarisation ».

Au total, 64 participants ont pris part à cette formation, enrichie par des réflexions et des engagements aboutissant à un plan de pérennisation de l'approche dans chaque collège partenaire.



En définitif, les activités réalisées entre 2023 et 2025 ont contribué à réduire considérablement les préjugés liés à la déscolarisation dans la Donga et à renforcer la prise de conscience de la responsabilité parentale dans le suivi du parcours scolaire des enfants. Ces actions ont favorisé un processus de déconstruction des perceptions négatives autour des débouchés en fin de scolarité, au sein de l'opinion publique. Elles ont également suscité un engagement plus fort des acteurs du secteur éducatif ainsi que des leaders religieux, désormais davantage impliqués dans la promotion du droit à l'éducation.

En prélude à la clôture du projet, une activité de présentation des acquis suivi de distinction des parties prenantes engagées et ayant démontrées un accompagnement particulier pour les initiatives est prévue.

b.Suivi des Etoiles des droits humains

Dans le but de susciter le leadership féminin, Amnesty International Bénin a lancé en 2024 le projet « Etoiles des Droits Humains ». Par le biais de ce projet, 100 jeunes filles âgées de 15 - 25 ans ont été formées et outillées pour être des ambassadrices des droits humains au sein des communautés.



En 2025, les étoiles sur financement d'Amnesty International Bénin ont mis en œuvre 12 initiatives communautaires. Il s'agit entre autres de causeries-débats et d'émissions autour des droits des enfants et des femmes en milieux ruraux ; le droit à la santé notamment la lutte contre le cancer du sein, les violences basées sur le genre, et la promotion de l'égalité des genres.



Une formation en ligne a été organisée à l'intention des Étoiles des Droits Humains sur Amnesty International Bénin et sur l'importance de devenir membre.

Au cours de l'année 2025, elles ont également mis en œuvre douze (12) activités à Bohicon, Za-Kpota, Avrankou, Porto-Novo, Missérété, Parakou, Matéri, Djougou, Kandi et Bantè.

Dans le cadre de la campagne santé, elles ont initié des sensibilisations sur les Violences Gynécologiques et Obstétricales (VGO). Un challenge vidéo sur la promotion de la charte des droits et devoirs des patients a permis aux étoiles de produire du contenu de sensibilisation sur le droit des patients. Les trois (03) meilleures ont reçu des distinctions à l'occasion du 10 décembre.

Pour la campagne « Ecrire pour les droits 2025 », quarante-deux (42) d'entre elles étoiles se sont engagées aux côtés d'AI Bénin pour la collecte des signatures dans leurs différentes localités.

c. Week-ends aux couleurs des droits humains



Infoline : +229 6442 0263 | 6442 0270

L'édition 2025 du week-end aux couleurs des droits humains s'est déroulée d'Avril à juin 2025. Les 14 projets des regroupements ont porté sur le droit à la santé, la lutte contre la déscolarisation, la lutte contre les grossesses précoces, l'humanisation des lieux de détention et la protection contre les expulsions forcées. Au total, plus de 3000 personnes ont été touchées par ces activités qui se sont déroulées dans 30 localités du pays.



d. Projet Serveuses et dignes

Amnesty Internationale Bénin a intensifié ses actions pour la dernière phase du projet. Initié en 2023, "Serveuses et dignes" vise à renforcer la protection des filles et femmes employées comme serveuses dans les bars et restaurants contre les abus et violences, le harcèlement et l'exploitation sexuelle.

En 2025, pour amorcer la clôture du projet (juin 2025), trois grandes activités ont été mises en œuvre pour consolider les acquis :

La première fut la réalisation d'une campagne médiatique digitale de 4 semaines sur les canaux officiels de l'organisation. La campagne a suscité la réaction de près de 200 d'internautes. Les relais effectués par des pages partenaires ainsi que les partages individuels sur divers médias sociaux ont amplifié l'impact de cette campagne de sensibilisation en ligne.



Extrait du rapport de l'étude de base sur la situation des filles serveuses des bars et restaurants dans 05 départements du Bénin



Extrait du rapport de l'étude de base sur la situation des filles serveuses des bars et restaurants dans 05 départements du Bénin

Illustration de quelques images utilisées pour la campagne

La deuxième fut des séances de recyclages des filles serveuses, afin de consolider les connaissances acquises et de s'assurer de leur maîtrise des mécanismes d'alerte et de dénonciation. Ces séances ont permis de recueillir les retours d'expérience des bénéficiaires, d'identifier les difficultés rencontrées et de renforcer davantage leurs compétences en matière d'autoprotection. Il en ressort que plusieurs responsables de bars sont devenus plus sensibles à leur obligation de protection.

La dernière fut l'animation de 15 émissions radiophoniques de bilan et de sensibilisation dans les départements d'intervention du projet. Ces émissions, réalisées en collaboration avec l'Association Nationale des Promoteurs de Bars et Restaurants (ANAPROBAR), ont permis de remettre au cœur du débat la grande responsabilité de l'ANAPROBAR dans la protection des filles et femmes serveuses, dans la pérennisation des acquis du projet et dans l'intensification des actions de sensibilisation.



En somme, en 2025, le projet "Serveuses et dignes" a continué de mettre l'accent sur l'information et la sensibilisation afin de créer un environnement de travail plus sûr et plus digne pour les serveuses au Bénin et un cabinet est recruté pour la réalisation de l'enquête de fin de projet.

e. Projet de renforcement d'une culture des droits humains à travers les mass médias et les conducteurs de taxi-moto (RCDH)

Le projet de Renforcement de la Culture des Droits Humains (RCDH), est une initiative d'Amnesty International Bénin visant à contribuer au renforcement de la culture des droits humains auprès des journalistes et des conducteurs de taxi-moto.

L'objectif est de faire en sorte que le message des droits humains puisse toucher les zones reculées auprès des populations vulnérables afin d'induire des changements de comportement en matière de droits humains au Bénin.

En 2025, une grande caravane organisée à Parakou a permis de mobiliser plus de 80 conducteurs de taxi-moto et militants d'Amnesty International Bénin contre la vindicte populaire. Cette caravane a servi de canal de sensibilisation pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les dangers de la vindicte populaire ainsi que sur les sanctions auxquelles s'exposent les auteurs et complices. Elle a touché directement les participants, ainsi que toutes les personnes rencontrées tout au long du trajet, grâce à des pancartes portant des messages clés de sensibilisation.



L'un des moments les plus marquants de la caravane fut l'arrêt sur le site où feu Éloi DOGO a été brûlé vif en 2021, victime d'une erreur tragique après avoir été injustement accusé de vol. Un temps de recueillement y a été observé, rendant hommage à sa mémoire et réaffirmant notre engagement contre la vindicte populaire.



A l'endroit des journalistes, une série de formations/recyclages en droits humains, notamment en période électorale, a été organisée à Cotonou, Bohicon et Parakou. Au total, 140 journalistes ont été formés sur les thématiques liées aux droits humains en période électorale, à l'éthique et à la déontologie dans ce contexte sensible, ainsi qu'à la liberté d'expression. Au cours des sessions, les lauréats de la première édition du prix médiatique pour les droits humains ont été invités à partager leurs expériences et leurs travaux, toujours dans le but de stimuler la production de contenus journalistiques et encourager les participants à s'intéresser davantage aux questions relatives aux droits humains.

Pour finir, le concours médiatique des droits humains a été lancé en novembre dernier, avec 36 candidatures reçues. Un jury composé de trois personnes a été mis en place pour analyser les propositions. Les lauréats ont été dévoilés et primés lors de la célébration du 10 décembre 2025.

IV- TÉMOIGNAGES

Cette section est dédiée aux voix de ceux et celles qui ont bénéficié de nos interventions ou dont les combats ont été mis en lumière grâce à votre soutien. Leurs récits poignants illustrent la réalité des défis auxquels nous sommes confrontés au quotidien dans la défense des droits humains au Bénin. Chaque témoignage est un rappel de la raison d'être de notre organisation.



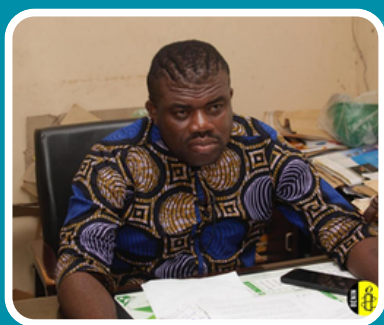
Théophile YENOUKOUNME
(Alumni Ekpè)

En 2023, en parcourant Facebook, je suis tombé sur l'appel à candidatures pour la formation sur la rédaction de recours. Actif dans la défense du droit aux loisirs et à l'éducation pour les enfants en situation de handicap, j'ai immédiatement postulé. La formation m'a permis de consolider mes connaissances sur les instruments juridiques de protection des droits humains à tous les niveaux. J'ai ensuite adressé un recours à plusieurs ministères pour dénoncer le manque d'aménagements dans les centres d'accueil d'enfants handicapés. J'ai également organisé une restitution auprès de 50 jeunes à Ekpè. Cette formation a renforcé mon engagement en me donnant les moyens de traduire mes préoccupations sociales en actions juridiques structurées et efficaces.



Issue d'une formation en économie à l'ENSET/UNSTIM, j'ai découvert la formation sur la rédaction de recours via un communiqué en ligne, dans un contexte électoral tendu. Elle représentait pour moi l'opportunité d'agir concrètement en faveur des plus vulnérables. Durant trois jours, j'ai acquis une compréhension pratique de la saisine des institutions en cas de violation des droits humains, grâce à une pédagogie claire et motivante. Cette formation m'a appris à identifier des normes inconstitutionnelles, à structurer une argumentation rigoureuse et à donner un sens juridique à mon engagement. Depuis, je me suis plongée dans l'étude des textes nationaux et internationaux, convaincue que le recours est un outil puissant de justice. Je poursuis aujourd'hui mon combat pour les droits des femmes, des jeunes et des enfants, tout en continuant à collaborer activement avec mes pairs pour porter la voix de ceux qu'on n'écoute pas.

Anita Myriam Emma KOUASSI
(Alumni Ouidah)



**Chef de l'arrondissement
central de Pobè**

Le choix de vos groupes locaux pour cette thématique a été un véritable soulagement pour nous, responsables de l'administration locale. Nous étions à la recherche de solutions lorsqu'ils sont venus nous proposer leur appui. Leur engagement est venu combler une attente de la population, puisque, ensemble, nous avons pu mener plusieurs sensibilisations à l'endroit des propriétaires et des chefs quartiers. Nous avons également contribué à fermer des fosses et à sécuriser nos populations face à ce phénomène. »



« Je voudrais commencer par remercier le groupe local d'Amnesty International, car grâce à leur engagement, la population parvient à éviter certains pièges. Ils contribuent à éveiller les consciences, à lutter contre les violences basées sur le genre et à mieux faire connaître les nouvelles lois qui protègent les femmes et les filles sur notre territoire. »

**Cheffe du Guichet unique
de protection sociale de Ouaké**



**Imam de Yaloah et leader
religieux de Djougou**

« L'homme est souvent un être oubliant, comme on le dit. C'est pourquoi nous vous encourageons à multiplier ce type d'initiatives. Le fait que vous veniez régulièrement, c'est comme si vous veniez nous réveiller et nous pousser à passer à l'action. Vous sensibilisez, vous nous rappelez l'essentiel, et cela nous fait du bien. Nous vous sollicitons donc pour continuer ces initiatives, afin de rester proches de nous et que nous puissions travailler main dans la main pour éradiquer ce phénomène [immigration clandestine] dans nos communautés. »



Dans le cadre de la sensibilisation intitulée "Une Journée Pour Elles", organisée au CEG Kpovidji dans la commune de Grand-Popo, j'ai eu l'honneur de coordonner cette activité en tant qu'Étoile des Droits de la commune.

Les élèves ont été activement outillés et sensibilisés, et leur réceptivité a été remarquable. Leur curiosité et leur soif de connaissances étaient palpables. Pour beaucoup, c'était la première occasion de s'exprimer sur les questions liées aux violences basées sur le genre, faisant de ce moment un temps fort et éducatif.

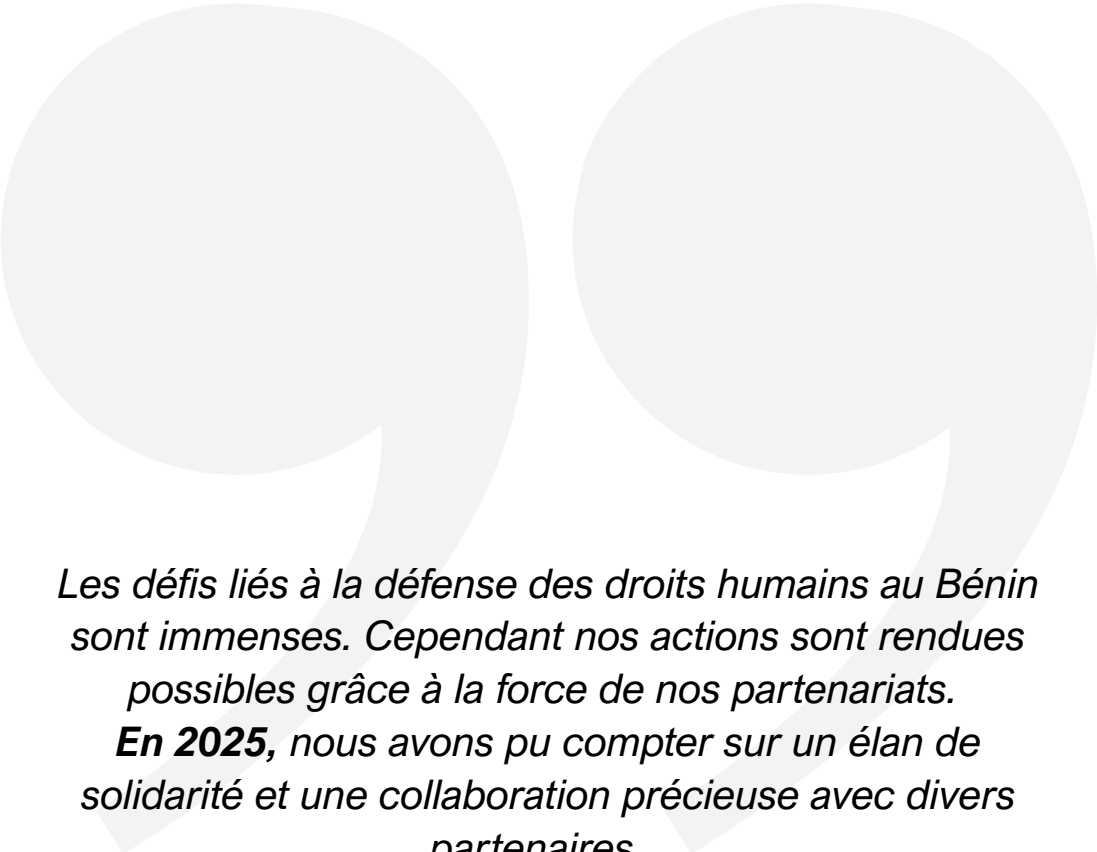
Je remercie chaleureusement Amnesty International Bénin pour son accompagnement. À travers la voix des élèves, nous exprimons le souhait de voir naître, dans la commune de Grand-Popo, un groupe scolaire dédié aux droits humains, afin que chaque élève puisse connaître ses droits et les défendre avec courage et conviction.

Juliana ZADOGI (Etoiles des droits humain, Grand popo)



« Je suis très heureuse d'avoir organisé l'activité Rose & Droits, qui a permis de sensibiliser plusieurs jeunes filles sur le cancer du sein. Elles ont pu mieux comprendre les signes de la maladie et apprendre les gestes d'autopalpation. Merci à Amnesty International Bénin pour son accompagnement et soutien. »

Albertine AVALIGBE (Etoiles des droits humains, Porto-Novo)



Les défis liés à la défense des droits humains au Bénin sont immenses. Cependant nos actions sont rendues possibles grâce à la force de nos partenariats.

***En 2025**, nous avons pu compter sur un élan de solidarité et une collaboration précieuse avec divers partenaires.*



Nous sommes **Amnesty, un seul mouvement**. Notre vision est celle d'un monde où chaque personne peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les autres instruments internationaux de défense des droits humains.

ENSEMBLE, FAISONS DE L'INJUSTICE FAITE À AUTRUI, UNE AFFAIRE PERSONNELLE.